

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE CODALET du 31/03/2021

L'an deux mille vingt et un, et le 31 mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : le Maire, Président de séance, Michel LLANAS, Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Jhoanni CONESA, Florence DEGEILH, Pascal DUFLLOT, Frédéric GALIBERT, Marina GUYON, Patrick MASSELOT.

Étaient excusés : Emmanuelle PUY a donné son pouvoir à Florence DEGEILH et Christine RIERA a donné son pouvoir à Patrick MASSELOT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide par délibération de se réunir à HUIS CLOS, en application de la circulaire du 17 mars 2020.

Secrétaire de Séance : Isabelle AUBRY

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers, constate que le quorum est atteint, proclame la validité de la séance. Il soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

o o O o o

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération : **Passage de la Sardane à L'UNESCO**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et vote POUR la candidature.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

x x X x x

Présentation et vote du budget 2021

Le budget des deux sections (fonctionnement et d'investissement) est présenté par le maire, commenté et discuté, avec un document de travail pour chaque élu.

Subventions aux Associations Voté à l'unanimité :

Asso. LEDA Orphelins Pompiers 100€, Souvenir Français 60€, Association Culturelle Cuxa 100€, Mission Locale des Jeunes 120€, Jardins familiaux 200€ Abstention de Jhoanni CONESA.

Association Pablo Casal : mise à disposition de l'Eglise et des locaux de la « Parraguera » d'une valeur 150€ pour un concert à l'église de Codalet prévu le mercredi 11 août 2021

Angelets de la Terra, signature de la charte envisagée, après relecture de la présentation.

Loyers et Locations

Les loyers et locations restent inchangés, Le Maire propose l'exonération du 2e trimestre pour les ateliers hebdomadaires, sans reprise des activités (Covid) : voté à l'unanimité

Taux d'impositions des taxes locales

Taxe foncière bâtie 18,07% et Taxe foncière non bâtie 29,13%

L'exonération de 2 ans les habitations nouvelles à 40% d'exonération, voté à l'unanimité

SYDEEL66 : programme extinction nocturne, volonté de maîtriser les consommations d'énergie par la coupure de nuit. Délibération de principe : 2 contre, 1 abstention, 8 pour

Vote du Budget 2021 : Section fonctionnement : 285.850€, Section investissement : 238.000€
Total budget : 523.850€ - Voté à l'unanimité

L'espace communal des terrains des Jardins Familiaux (2^e Tranche) sont nommés : « Font dels Matxos » Jhoanni CONESA s'abstient, Vote : 10 POUR

Jardins Familiaux Une convention de mise à disposition à titre gratuit de parcelles de terrains communaux à la « Fount dels Matxos » sera signée avec l'Association des Jardins Familiaux de Codalet pour la création de trois jardins familiaux (2^e Tranche).

Vote de 10 POUR et Abstention de Jhoanni CONESA, Président de l'Association.

Désignation avocat : procédure en cours

Le Maire demande un accord de principe pour désigner l'avocat Frédéric Bonnet de Perpignan. Voté à l'unanimité. Sur la cabanisation, une procédure est en cours sur le quartier Saint Jean.

Questions diverses

- Jumelage : organisation de la pose des panneaux le 24 juin 2021, la commission culture Estany doit se réunir prochainement.
- Le PLUI signé à la commission des Maires le 13 mars 2021, affiché et à la disposition des Codalétois à la Mairie.
- Information sur Panneau Pocket
- Problème des canaux

A 23H15 la séance est levée.

La secrétaire de séance

Mme Isabelle AUBRY



Le Maire

M. Michel LLANAS

